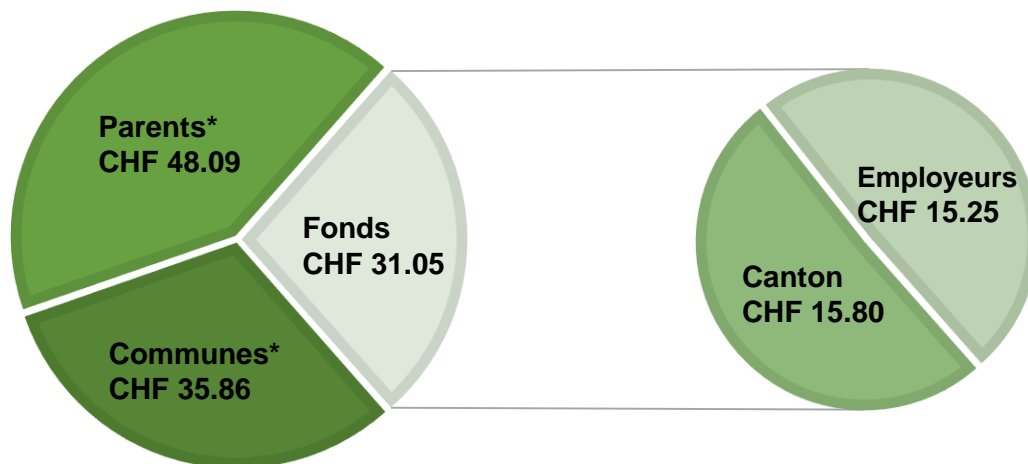


Répartition des coûts d'une place d'accueil

Préscolaire 0 – 4 ans

La contribution du Fonds (employeurs et canton) pour les structures d'accueil extrafamilial permet de réduire le coût journalier d'une place d'accueil de CHF 115 à CHF 85.

Le solde de CHF 85 est réparti entre les parents et leur commune de domicile. La répartition des coûts de l'accueil préscolaire se fait comme suit :



* Les montants représentent la moyenne annuelle cantonale. Chaque parent paie en fonction de sa capacité contributive.

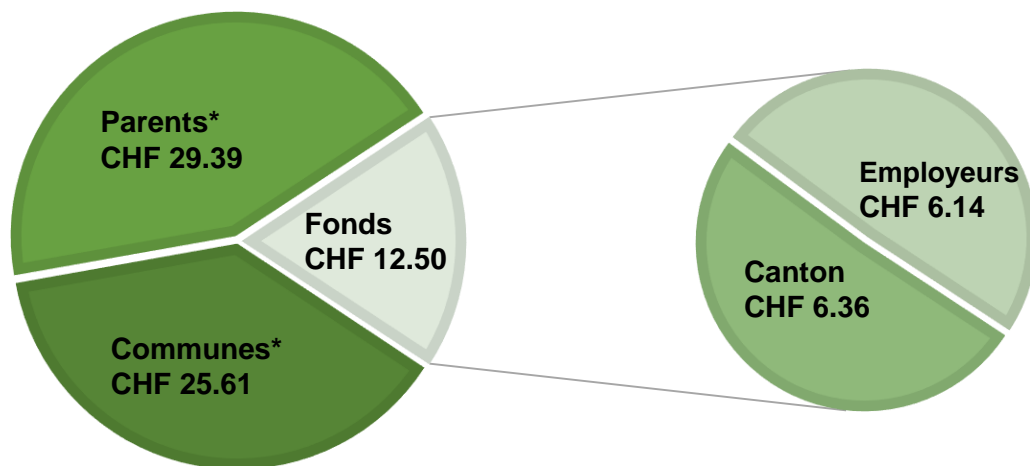
Place parascolaire 1er cycle scolaire – 4 à 8 ans

La contribution du fonds (employeurs et canton) pour les structures d'accueil extrafamilial permet de réduire le coût journalier d'une place d'accueil de CHF 75 à CHF 60. Le solde de CHF 60 est réparti entre les parents et leur commune de domicile.

Place parascolaire 2ème cycle scolaire – 9 à 12 ans

La contribution du fonds (employeurs et canton) pour les structures d'accueil extrafamilial permet de réduire le coût journalier d'une place d'accueil de CHF 60 à CHF 50. Le solde de CHF 50 est réparti entre les parents et leur commune de domicile.

La répartition des coûts en parascolaire (1er et 2ème cycle confondus, soit en moyenne CHF 67.50) se fait comme suit :



* Les montants représentent la moyenne annuelle cantonale.
Chaque parent paie en fonction de sa capacité contributive.